



## **AVIS PUBLIC**

### **Promulgation – Règlement d'emprunt 263**

Décrétant des travaux subventionnés (TECQ) de mise à niveau  
de la station d'épuration des eaux usées

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, le 7 mars 2023, le règlement numéro 263 décrétant des travaux subventionnés (TECQ) de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées.

Ce règlement a reçu l'approbation relative à un emprunt de 1 784 788 \$ par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 18 avril 2023.

Ce règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal, au 77 rue Saint-Pierre à Saint-Pie, aux heures habituelles d'ouverture ou sur le site Internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 26 avril 2023.

Annick Lafontaine

Greffière